

✓ M. G.T. de L'Orbrie (85) :

« Après la lecture de l'article « Nous ne sommes pas là pour retirer des vies » dans la revue « Chrétiens Magazine », je viens encourager le Docteur Bertrand de Rochambeau pour sa décision de ne plus pratiquer des avortements. Bravo pour son courage et dites-lui que, faisant partie d'un groupe de prière, nous pensons beaucoup à lui et prions pour ses intentions. Bravo encore une fois car il va soulever sans doute un tollé général qui ira peut-être jusqu'à une exclusion du conseil de l'ordre ! »

✓ M. P.G. d'aire sur la Lys (62) :

« Comment ne pas nous réjouir infiniment du revirement fondamental du Docteur Bertrand de Rochambeau dans la sauvegarde de la vie naissante ; et tout en espérant que sa conversion entraîne nombre de ses confrères gynécologues en tragique perte. Les médecins ont bien pour mission première d'accueillir les vies naissantes et de les protéger autant que guérir ! »

✓ M. B.C. de Brest (29) :

« Avec un peu de retard, j'apprends votre courageux combat pour la vie. Tout commence au moment précis de la conception. A partir de là, elle doit être protégée avec grande attention. Cette vie qui ne nous appartient pas peut durer quelques instants, quelques mois, quelques années (...) »

Des roses pour la patronne des enfants à naître

Une délégation de Droit de Naître s'est rendue à la basilique Notre-Dame de Guadalupe, à Mexico, afin de remettre une couronne de rose à la patronne des enfants à naître. Chaque fleur représentait un bébé menacé par l'avortement et confié symboliquement à la protection maternelle de la Vierge Marie. La couronne a été déposée à proximité de la tunique de saint Juan Diego où s'est imprimée miraculeusement l'image de la Reine du Ciel. Guadalupe est la seule apparition où la Vierge s'est montrée enceinte, raison pour laquelle elle est si vénérée par le mouvement pro-vie. À ce miracle, s'est ajouté un autre fait extraordinaire, directement en lien avec le combat pour la défense de la vie. Le 24 avril 2007, alors que l'avortement venait d'être autorisé à Mexico et qu'une messe pour les enfants à naître était célébrée dans la basilique de Guadalupe, une lumière intense est apparue sur la tunique miraculeuse, émanant de l'abdomen de la Vierge et constituant un halo brillant ayant la forme d'un embryon. Puisse Notre Dame de Guadalupe mettre fin au fléau de l'avortement en France et dans le monde entier ! ■



Clause de conscience : Mgr Aupetit dénonce une dictature

Alors que la clause de conscience des médecins, leur permettant de refuser de pratiquer des avortements, est gravement remise en cause par le Planning familial et ses alliés, Mgr Aupetit, lui-même ancien médecin généraliste, a fait part de son indignation à l'occasion d'un entretien paru dans Le Parisien le 30 septembre 2019.

« La liberté de conscience est le droit le plus fondamental de toute société. Une société qui l'annihile, ça s'appelle une dictature », a-t-il rappelé.

Et l'archevêque de Paris de mettre en garde les parlementaires

2018 : une année de combats sur tous les fronts

En 2018, Droit de Naître n'a pas ménagé sa peine pour défendre les plus fragiles. Tout au long de l'année, près d'un demi-million de courriers d'alerte et de mobilisations ont été envoyés aux Français. Votre association a d'abord dénoncé le scandale des infanticides néonataux. Puis elle s'est opposée vigoureusement aux députés qui exigeaient la légalisation du suicide assisté et aux sénateurs communistes qui souhaitaient faire inscrire l'avortement dans notre Constitution. Ces deux évolutions législatives - aux conséquences dramatiques si elles

qui souhaiteraient abroger la clause de conscience afin de forcer les médecins à pratiquer des avortements : « Ce droit doit être absolument préservé, je peux vous dire que les médecins vont réagir durement si on y touche. »

Dans les colonnes du Parisien, Mgr Aupetit a également déploré l'absence d'un statut juridique pour l'embryon humain : « Ce vide autorise des expériences et fait de lui un cobaye. Puisqu'on utilise de moins en moins les animaux, on va utiliser les embryons humains. Alors, est-ce que la larve de scarabée doré sera plus protégée que l'embryon humain ? » ■



« Les Nouvelles de Droit de Naître » est une publication de l'Association **Droit de Naître**.

ISSN : 1283-699

Directeur de la publication : M. Fernandez
Comité de rédaction : M. Georges Martin

Edité par Droit de Naître, association loi 1901, constituée le 21 septembre 1995, durée illimitée.

N. SIRET : 407 650 175 00034

Siège social : 39 av. Pasteur - 92400 Courbevoie

Tel. : 0 800 880 521 - Fax : 01 47 68 84 79

E-mail : contact@droitdenaitre.org

Site : www.droitdenaitre.org

Flashage-impression :

GEIE Européenne de Médias

ZI St-Arnoult 28170 Châteauneuf-Thymerais

RCS C383983798

N° Vert 0 800 880 521



Pas de candidats, complices du lobby de l'avortement



European Parliament Strasbourg Hemicycle, photo: DWB - CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons.

Sommaire

Parlement européen : envoyer un maximum d'élus pro-vie pages 1 et 2

Chute de la natalité : la France va-t-elle disparaître ? page 2

Interview pages 3 et 4

Des roses pour la patronne des enfants à naître page 5

Clause de conscience : Mgr Aupetit dénonce une dictature page 6

2018 : une année de combats sur tous les fronts page 6



Parlement européen : envoyer un maximum d'élus pro-vie

Le 23 mai prochain, les Français seront appelés à envoyer, à Strasbourg et à Bruxelles, 80 députés à l'occasion des élections européennes. Parmi les enjeux de ce scrutin, la cause des enfants à naître.

L'Europe se trouve à un tournant. Si l'Irlande vient, hélas, d'approuver l'avortement, un nombre croissant de pays font de la résistance. En Pologne, plusieurs initiatives populaires visant à interdire totalement l'avortement ont été signées par des centaines de milliers de citoyens ces dernières années. En Hongrie, les parlementaires ont inscrit, dans la loi fondamentale de leur pays, le principe selon lequel « la vie humaine est protégée dès le moment de la conception ». En Italie et en Allemagne,

le nombre de médecins refusant de pratiquer des avortements augmente, année après année, réduisant fortement le nombre de bébés tués.

Évidemment, un tel changement de cap provoque la colère du camp « progressiste ». Pétries de marxisme, les féministes s'imaginaient que le sens de l'histoire rendait impossible tout « retour en arrière ». Eh bien, c'est le contraire qui semble se produire ! Conscient du danger mortel que représente la chute de la natalité, les peuples européens, surtout à l'Est, souhaitent mettre un terme au suicide collectif que représente l'avortement de masse.

(suite page 2)

Il ne reste donc au lobby de l'avortement que l'arsenal répressif pour verrouiller la situation. Si le basculement de l'opinion rend difficile cette option à l'échelle des nations, les institutions européennes, loin du regard des peuples, constituent un redoutable moyen pour imposer l'avortement à perpétuité. Il suffirait pour cela de faire reconnaître cet acte comme un droit fondamental imposable à tous les pays appartenant à l'Union Européenne. Le lobby de l'avortement a déjà plusieurs fois œuvré en ce sens, notamment à l'occasion des rapports Estrela et Tarabella contre lesquels Droit de Naître a mobilisé ses sympathisants ; mais tout indique qu'il

récidivera jusqu'à obtenir ce qu'il souhaite.

Pour s'assurer que des mauvais coups ne partiront pas du prochain Parlement, une solution existe : il faut à tout prix faire battre les candidats complices du lobby de l'avortement et contribuer à faire élire ceux qui s'engagent à voter en faveur du droit à la vie. Cela nécessite, bien sûr, que les candidats prennent position. C'est pour cela que Droit de Naître a lancé une grande campagne de mobilisation en demandant à ses sympathisants d'interpeller en masse les têtes de liste. Le moment est venu, pour eux, de clarifier les choses. ■

Chute de la natalité : la France va-t-elle disparaître ?

Plus de 215 000 enfants à naître sont supprimés dans le ventre de leur mère chaque année

Longtemps champion d'Europe de la natalité, notre pays s'enfonce à présent dans un hiver démographique. C'est ce que révèle Isabelle Robert-Bobée, responsable de la division Enquêtes et études démographiques de l'INSEE. « Nous observons une baisse qui concerne toutes les tranches d'âge, et tous les niveaux de vie », fait-elle remarquer à l'hebdomadaire Le Point dans un entretien publié le 14 décembre 2018. En 2014, les femmes avaient en moyenne 2 enfants, en 2015 1,95, en 2016, 1,92 et en 2017, seulement 1,88, s'écartant dangereusement du seuil de renouvellement des générations, évalué à 2,07. Plus inquiétant : le « solde naturel » (le total des naissances moins les décès) en 2017 a atteint son plus bas niveau depuis 1945.

Pour autant la crise des berceaux n'affecte pas toutes les populations présentes sur le territoire français... Les femmes immigrées ont

ainsi environ 0,8 enfant de plus que les Françaises, constate Isabelle Robert-Bobée. Et il s'agit d'une tendance qui vient de loin : entre 2000 et 2016, la part des enfants ayant au moins un parent étranger est passée de 15 à 24 % en métropole. En 2014, 40 % des nouveau-nés avaient au moins un grand-parent immigré, révèle le démographe Hervé Le Bras. Autre exception : à Mayotte, un département d'outre-mer musulman à plus de 90%, le taux de fécondité par femme est de 5 enfants en moyenne !

Il faut être aveugle ou cynique pour nier qu'un grand remplacement de la population française est en cours... Comment s'en étonner quand plus de 215 000 enfants à naître sont supprimés dans le ventre de leur mère chaque année ? Si un terme n'est pas mis rapidement à cette politique suicidaire, notre peuple est menacé de disparaître... ■

Entretien avec Modeste Fernandez, président de Droit de Naître



Modeste Fernandez s'adresse à nos lecteurs sur le futur du combat pro-vie en France et dans le monde.

« On ne peut pas remettre à moitié en cause l'avortement »

La France détient le record du nombre d'avortements en Europe et bien peu sont ceux qui semblent s'en émouvoir... Comment expliquer cela ?

Cette situation est en effet difficilement compréhensible. Vous vous rendez compte : en moyenne, un petit Français est tué toutes les trois minutes par avortement et aucune voix ne s'élève pour le dénoncer ! L'avortement est sans doute le plus grand tabou français. Aujourd'hui la parole se libère – et c'est heureux – sur des sujets comme l'immigration ou les racines chrétiennes de la France. Mais quand il s'agit de l'avortement, presque personne n'ose faire entendre une parole différente. Et quand, de façon exceptionnelle, c'est le cas, le dissident est lynché par la classe politico-médiatique. Souvenez-vous de la vague de haine qui a suivi les déclarations du président du Syndicat des gynécologues-obstétriciens... Pour avoir osé rappeler que l'avortement supprime une vie, des enragés ont prétendu que cet homme était indigne d'exercer la médecine ! En fait, le Planning familial et ses alliés recourent au terrorisme intellectuel car l'avortement ne

peut pas être remis en cause à moitié. Soit l'embryon n'est qu'un amas de cellules dont on peut disposer à volonté – comme ils le prétendent – soit c'est un être humain dans les premiers stades de son développement, ce qui est incontestable sur le plan scientifique, et alors la logique impose cette conclusion : l'« IVG » est un euphémisme destiné à masquer un homicide.

Malheureusement, les années passant, le tabou se renforce car la société française compte chaque fois plus de femmes ayant eu recours à l'avortement. Comment enrayer cette spirale négative ?

En disant la vérité ! A temps et à contre-temps, comme le demande l'Apôtre. Plus les ténèbres du mensonge sont épaisses, plus la vérité doit apparaître dans toute sa clarté. La première bataille que nous devons gagner est celle de la sémantique. Le lobby de l'avortement a réussi à imposer une véritable perversion du langage contre laquelle le pape Jean-Paul II s'insurgeait déjà dans son encyclique Evangelium

vitae. On a remplacé le terme « avortement » par « IVG », et bébé ou embryon par « contenu de l'utérus » ou « grossesse. » De cette façon, l'enfant à naître est systématiquement évacué du débat. En réalité l'avortement n'est pas d'abord l'interruption d'une grossesse, mais la mise à mort, délibérée et barbare d'un petit être sans défense. De même il faut rappeler que l'avortement ne libère pas les femmes mais qu'il les asservit, comme le prouvent ses conséquences dramatiques sur leur santé, tant physique que mentale. Enfin, nous devons montrer que la banalisation de cet acte engendre un grave problème social. Un pays qui tue ses propres enfants n'a aucun avenir, prévenait Jean-Paul II. C'est évidemment vrai pour la France. Si nous tuons nos enfants, alors d'autres viendront les remplacer et nous disparaîtrons comme peuple.

Le tableau est très sombre... Croyez-vous qu'il soit possible de l'emporter ?

Bien sûr ! Avec l'aide de Dieu, la loi Veil sera un jour abolie en France. Ce qui se passe dans certains pays étrangers nous montre qu'inverser la tendance est parfaitement réalisable. Laissez-moi vous donner deux exemples. Les États-Unis, d'abord. L'avortement y a été légalisé en 1973, sans aucune restriction de délai, par un arrêt de la Cour suprême. Les Américains étaient alors en pleine révolution sexuelle et l'avortement libre semblait à ce moment indiscutable et définitif. Pourtant, les défenseurs de l'enfant à naître ne se sont pas découragés et leur persévérance a fini par payer puisque l'on ne compte plus le nombre de cliniques abortives qui ont dû passer la clef sous la porte. De plus, Donald Trump vient de nommer un nouveau juge pro-life à la Cour suprême, laissant ainsi espérer un changement de jurisprudence. Plus proche de nous, en Italie, 70 % des médecins refusent de pratiquer des avortements ce qui a fait baisser le nombre de petites victimes de 234 801 en 1982 à 97 535 en 2014.

Et en France ?

Chez nous, le nombre de médecins refusant de pratiquer des avortements augmente lui aussi, provoquant l'hystérie des féministes. Souvenez-vous qu'en janvier 2018, le service avortement d'un hôpital a dû fermer car trois gynécologues sur quatre ont fait valoir leur droit à l'objection de conscience. C'était une première en France. Il y a aussi la Marche pour la Vie qui est la principale manifestation « sociétale » de l'année en France. Aucune autre cause défendant un intérêt non-catégorielle pour ceux qui y participent ne met autant de monde dans la rue, notamment des jeunes. Autre raison d'espérer : le réveil d'une partie du clergé. Trop longtemps, les évêques de France ont été muets sur la question de l'avortement, paralysés par la volonté de ne pas faire de vagues. Aujourd'hui les choses commencent à changer avec des prélats comme Mgr Aillet, Mgr Cattenoz ou Mgr Aupetit.

Le mot de la fin ?

N'oublions jamais de mettre Dieu au centre de notre combat. Sur le thème de l'avortement, les chrétiens sont confrontés à deux grandes tentations. La première est de penser qu'il suffit de prier pour que cela cesse. Ce n'est pas vrai. Tous les chrétiens n'ont pas la vocation, si noble soit-elle, d'ermite ! Imaginez que les croisés soient restés chez eux à prier alors que Jérusalem venait d'être prise par les Turcs ? L'autre grande tentation est d'évacuer Dieu de notre engagement en s'imaginant que cela calmera les attaques de nos adversaires. En plus d'être illusoire, cette stratégie est absurde car elle revient à s'imaginer plus fort sans Dieu qu'avec Lui. En réalité, christianisme et respect de la vie vont de pair, comme avortement et paganisme sont liés. ■

Trop longtemps, les évêques de France ont été muets sur la question de l'avortement

En réalité, christianisme et respect de la vie vont de pair, comme avortement et paganisme sont liés